Motion présentée par l’ensemble des enseignants du Collège du Méridien au Conseil d’Administration du jeudi 15 juin 2023.

Les enseignants du collège, à l'unanimité, dénoncent la mise en place du PACTE qui est une provocation au regard de l’investissement de toute la profession, dont le temps de travail dépasse largement les obligations réglementaires de service. Rémunérer des missions supplémentaires ne constitue pas une revalorisation. Nous refusons catégoriquement la logique du « travailler plus pour gagner plus », comme nous dénonçons un dispositif qui va accroître les inégalités Femmes/Hommes, comme déjà constaté avec la répartition des heures supplémentaires ou des Indemnités de Missions Particulières. Cette même logique menace le statut même de fonctionnaire.

Le PACTE va mettre en concurrence les personnels et risque d’impacter très défavorablement les collectifs de travail, notamment en réduisant les temps disponibles pour le travail en équipe. Cette concurrence sera aussi une source de tension dans les équipes.

Le PACTE ne répond en rien aux attentes des personnels et aux besoins des élèves. Il ne réglera pas les problèmes de postes non pourvus et des absences de longue durée. Il est par ailleurs totalement infantilisant dans sa dimension de chantage.

Pour toutes ces raisons, toute l'équipe enseignante du collège décide de ne pas s’engager dans le PACTE.